



Conseil supérieur de la marine marchande

SÉANCE PLÉNIÈRE

Jeudi 22 octobre 2020 de 14h 00 à 17h00

Visioconférence par Lifesize

Ordre du jour :

1. **14h 00 à 14h 10** : Approbation du compte rendu de la séance plénière du 2 juillet 2020 ;
2. **14h 10 à 14h 40** : Présentation par la direction des services de transport du projet d'ordonnance pris sur le fondement de l'habilitation de l'article 135 (III. 3° f) de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités et relative à la sûreté du transport maritime et des opérations portuaires,
3. **14h 40 à 15h 00** : Présentation par la Mission de la flotte de commerce de la direction des affaires maritimes d'un projet de décret instituant une aide aux transporteurs maritimes de passagers sur les lignes internationales,
4. **15h 00 à 15h 45** : Intervention de Mme Catherine Chabaud, députée européenne, sur l'actualité maritime européenne,
5. **15h45 à 16h 40** : « La stratégie nationale portuaire » : M. Trift, sous-directeur des ports et transports fluviaux,
6. **16h40 à 16h 55** : Permis de navigation pour navire piloté à distance. M. Meullenaere direction des affaires maritimes (sous-direction STEN)
7. **16h 55 à 17h 00** : Questions diverses.

